franç ais

Inscrivez votre entreprise!

AFFICHAGE EN FRANÇAIS

ÊTES-VOUS EN RÈGLE?

Comprenez vos obligations et posez les bons gestes, dès maintenant!

Votre entreprise emploie 25 personnes ou plus?

OBLIGATION D'INSCRIPTION

Vous devez vous inscrire à l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour entamer une démarche de francisation.

Étapes de la démarche :

- Inscription à l'OQLF;
- Analyse de la situation linguistique;
- Programme de francisation, au besoin;
- Certificat de francisation.

Affichage et commerce : nouvelles règles en vigueur depuis le 1er juin 2025

Des règles concernent l'affichage public et la publicité commerciale, notamment pour :

- marques de commerce et noms d'entreprises;
- marques de commerce sur les produits;
- contrats d'adhésion.

À RETENIR

Affichage public/publicité commerciale :
Tout message affiché dans un lieu accessible au public.

Nette prédominance du français :
Le français doit avoir un impact visuel beaucoup plus important que les autres langues (certaines règles sont à suivre).

Avec la participation financière de :

ccitb

Québec

Outils pratiques de l'OQLF

À CONSULTER

- Balado – *Le français au travail : le bon réflexe*
- Conseils linguistiques pour les entreprises (Vitrine linguistique)
- Guides (PDF) : Bonnes pratiques linguistiques/Mythes et réalité/ Aide-mémoire pour faire des affaires en français/ ET ENCORE PLUS!

Pour tout trouver les outils :
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/

Votre entreprise emploie moins de 25 personnes?

UTILISEZ MÉMO

Mon assistant pour la francisation :

Une autoévaluation pour mieux connaître vos obligations linguistiques et obtenir un portrait de vos pratiques.

AFFICHAGE EN FR

ICHAGE EN FRANÇAIS

BESOIN D'UN POINT DE DÉPART?

Si vous employez 25 personnes ou + pendant 6 mois	→ Inscription obligatoire à l'OQLF
Affichage commercial	→ Vérifier les règles (marques/noms + nette prédominance)
Outils de l'OQLF pour vous aider	→ Guides, balado, conseils et accompagnement
Si vous employez moins de 25 personnes	→ Mémo, mon assistant pour la francisation

DES QUESTIONS?
jdamours@ccitb.ca | 450 435-8228, poste 228

Ce document vous dirige vers l'information officielle et les outils de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

ccitb

Avec la participation financière de :
Québec